



Un pacte renouvelé avec le Département

GAEC des Barraques, Genevrières

Le Département engagé aux côtés des agriculteurs

En supprimant la clause de compétence générale, la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a conforté les Régions comme chefs de file en matière de développement économique et d'agriculture. Désormais, la Région est seule compétente d'une part pour définir et octroyer des aides en faveur de la création, du maintien ou de l'extension d'activités agricoles et d'autre part pour participer financièrement à la mise en œuvre des programmes d'actions des Groupement de Défense Sanitaire (GDS).

Cette nouvelle situation a suscité de nombreuses questions et de vives inquiétudes, concernant notamment les subventions accordées par les Conseils départementaux en faveur d'organisations ou d'exploitations agricoles : les Départements allaient-ils devoir disparaître du paysage institutionnel agricole ?

À l'occasion de l'édition 2018 du Salon international de l'agriculture, Nicolas Lacroix, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne, veut **réaffirmer le partenariat historique qui lie Conseil départemental et monde agricole** : dans le cadre d'une concertation élargie et renouvelée avec les différents partenaires du monde agricole, le Département met en place une **véritable stratégie de développement**, filière par filière, tout en protégeant et valorisant notre environnement, la biodiversité et nos espaces naturels sensibles.

Cette politique est marquée par **3 séries d'actions** autorisées par la loi :

- Des interventions en complémentarité avec les Régions ;
- Un soutien apporté à la ruralité et à nos spécificités ;
- Un accompagnement du monde agricole pour l'aider à répondre aux bouleversements qui le touche.

Malgré la loi NOTRe, malgré les contraintes budgétaires et financières imposées par le Gouvernement, le Conseil départemental de Haute-Marne soutient résolument les agriculteurs : **d'ici 2021, le Département engagera plus 1,1 million d'euros en faveur du monde agricole** et prouve ainsi qu'il demeure un acteur essentiel du développement de la ruralité.

A) Un partenariat exemplaire avec la Région Grand Est

Le 8 février dernier, Nicolas Lacroix a signé avec Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, **une convention qui permet au Conseil départemental de la Haute-Marne de compléter, par des subventions, les aides financières accordées par la Région en faveur de l'agriculture ou de la forêt.**

Concrètement, ce sont **3 types d'actions** pour lesquelles le Département apportera son soutien en complément de celui de la Région :

- la création et la modernisation des installations de production en élevage pour un améliorer leur autonomie ;
- l'aide aux investissements pour la reconquête de l'eau ;
- le soutien aux investissements pour la diversification en agriculture (promotion des marchés de niche et valorisation de la transformation à la ferme).

Toutes ces aides bénéficieront de bonification pour les Jeunes agriculteurs.

Mais, au-delà de cette convention traitant spécifiquement de la question des investissements, **d'autres partenariats peuvent être établis avec la Région Grand Est sur des thèmes plus spécifiques** : le développement harmonieux du tourisme ornithologique et de l'activité agricole ou encore l'indemnisation des exploitations victimes des dégâts causés sur les cultures suite à des phénomènes météorologiques.



Visite du GAEC de Pomerol avec Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, le 17 février 2018



" Contribuer au maintien du tissu social en milieu rural au sein d'un territoire fragilisé."

B) Une action quotidienne pour développer la Haute-Marne

En proie à de nombreux changements, la ruralité cherche à se réinventer. Le Département de la Haute-Marne veut agir au quotidien, encourager les dynamiques qui y voient le jour et favoriser une croissance équilibrée de ses territoires et de sa population:

- **Les tarifs du laboratoire départemental, structure du Département, seront abaissés** pour favoriser le bon état sanitaire des troupeaux haut-marnais et apporter le soutien du Département aux éleveurs de bovins dans l'éradication de la BVD.
- **La politique de diminution du morcellement de la propriété foncière sera amplifiée** et les éléments naturels seront identifiés sur chaque territoire.
- **En partenariat avec la chambre d'agriculture, des actions fortes seront mises en place pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin** (les jeunes qui s'installent comme ceux qui sont en difficulté via la cellule «REAGIR»).

Le Département va renforcer son **rôle d'aménageur du territoire** avec :

- la poursuite du déploiement du Très haut débit
- le schéma accessibilité des services au public
- l'ingénierie auprès des communes et des intercommunalités
- la valorisation des savoir-faire haut-marnais...

Plus que jamais, **le Département s'affirme comme LE défenseur de la ruralité.**

***" Redonner de l'attractivité
à notre territoire rural par
la mise en valeur de
son cadre de vie."***

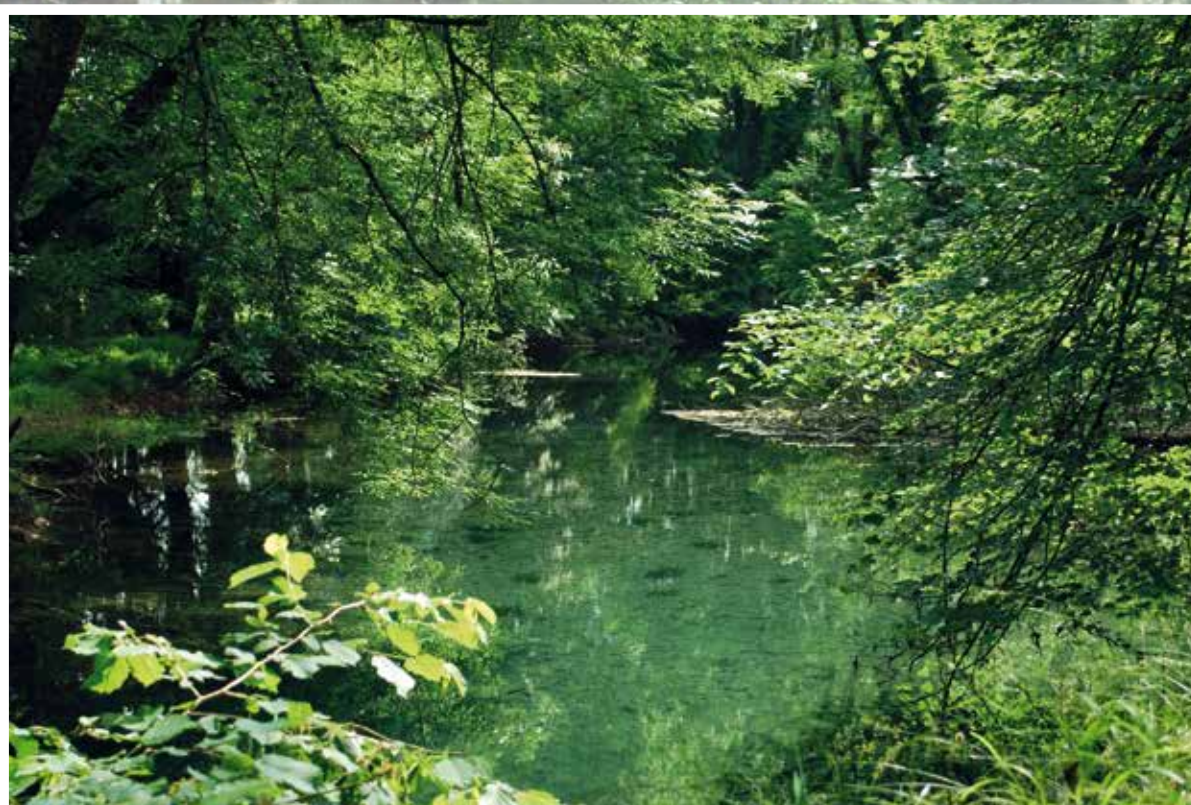
C) Une préoccupation constante : accompagner le monde agricole dans ses réponses aux enjeux environnementaux

De nombreux acteurs investis dans le monde agricole (producteurs, entrepreneurs, consommateurs...) misent sur de nouveaux modèles de développement, plus durables et plus soucieux de l'environnement. C'est la responsabilité des Départements d'encourager et d'accompagner ces initiatives.

Le Département souhaite :

- par sa politique d'achats publics, permettre l'approvisionnement des cantines scolaires et des espaces de restauration collective via les circuits courts.
- soutenir la mise en relation directe des consommateurs et des producteurs : Drive fermier, «Drive Terroir 52», plateforme numérique de mise en avant des productions locales.
- mettre en place des projets d'expérimentation en faveur de la biodiversité : implantation de bandes enherbées mellifères ou culture à petit gibier.

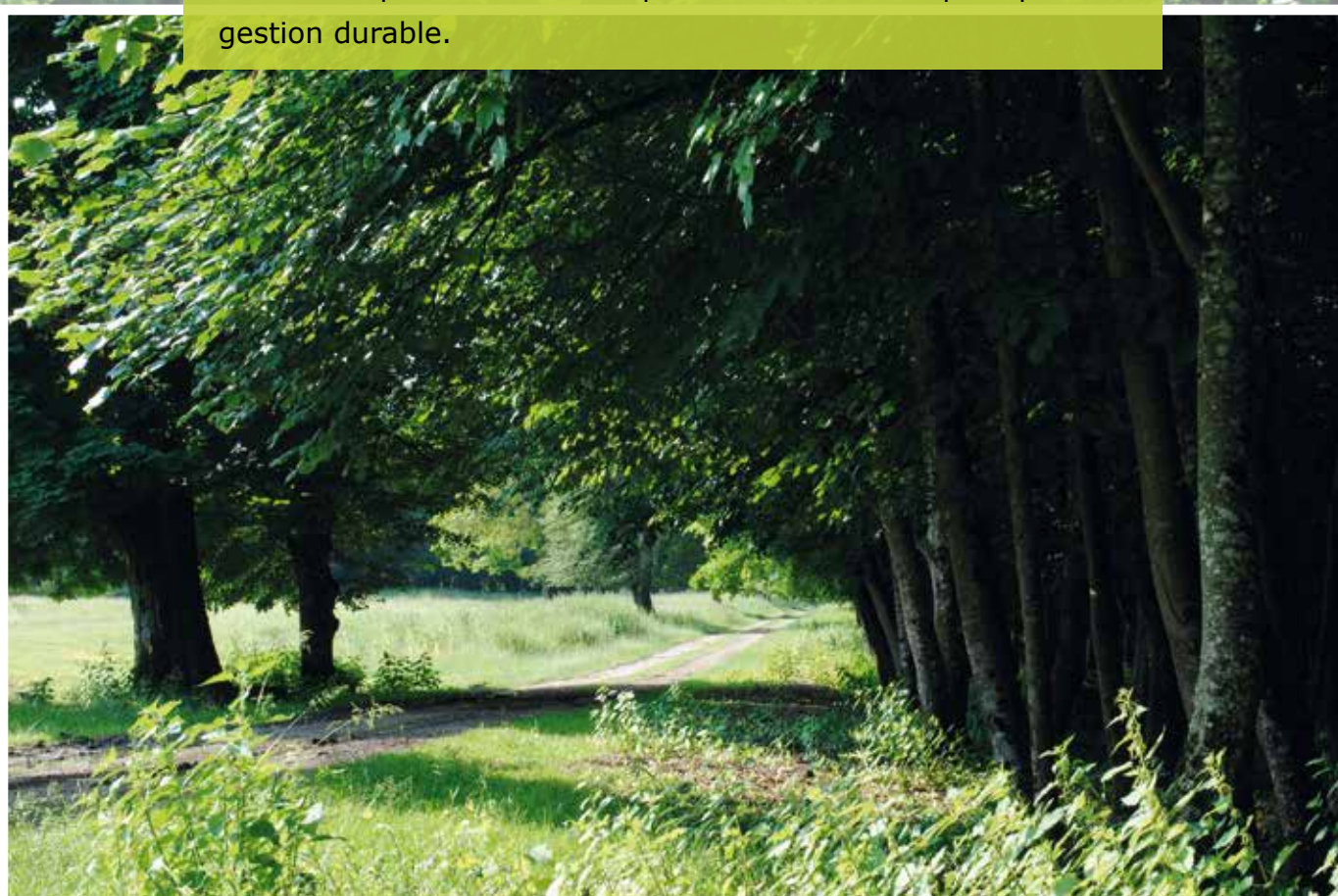
Enfin, des actions fortes pour **valoriser et développer l'excellence des produits et des savoir-faire agricoles haut-marnais** seront initiées ou confortées, cela ira de la promotion de l'élevage à l'animation du réseau des fermes pédagogiques en passant par le soutien aux manifestations et aux événements d'intérêt départemental en lien avec l'agriculture.



Zoom sur le territoire du parc national

Pour soutenir la transition pour les exploitations qui le souhaitent, le Conseil départemental a mis en place depuis 3 ans, une expérimentation scientifique sur la création de bandes enherbées favorables à la biodiversité. Ces initiatives se poursuivront.

Par ailleurs, un partenariat vertueux avec les COFOR de Haute-Marne sera réaffirmé afin de mobiliser les ressources en bois du département en respectant les bonnes pratiques de gestion durable.



" Valoriser et développer l'excellence des produits et des savoir-faire agricoles haut-marnais."



CONTACTS PRESSE :

Directeur de cabinet

Adrien Guené : 03 25 32 88 02 - adrien.guene@haute-marne.fr

Responsable du service communication

Alexandra Ménétrier-Duaygues : 03 25 32 88 38 - amd@haute-marne.fr

Conseil départemental de la Haute-Marne
Hôtel du Département, 1 rue du commandant Hugueny
CS 62127 - 52905 CHAUMONT Cedex 9

www.haute-marne.fr

